

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue lundi le 14 mai 2018 à 20 h 00 à la salle Armand McDonald située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère ; Carole B. Dussault, conseillère ; Noël Lanthier conseiller ; Denis Godmer, conseiller ; Francine Carignan, conseillère ; Ronald Pilon conseiller ; formant quorum sous la présidence de monsieur Richard Forget, maire.

Est également présent, le directeur général et secrétaire-trésorier Benoit Charbonneau.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2018.05.095

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 14 MAI 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 14 mai 2018
2. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2018
3. Adoption de la liste sélective des déboursés
4. Demande de PIIA 2018-006
5. Demande de PIIA 2018-007
6. Demande de PIIA 2018-008
7. Demande de PIIA 2018-009
8. Demande d'officialisation d'un nouveau odonyme auprès de la commission de toponymie du Québec pour le chemin des colzas
9. Adoption du règlement 192-2018 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles
10. Adoption du règlement 193-2018 décrétant un emprunt
11. Adoption du règlement 194-2018 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
12. Adoption du règlement 195-2018 relatif aux modalités de publication des avis publics
13. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2017 du vérificateur externe
14. Rejet des soumissions pour la construction d'un abri pour la réserve de sable
15. Mandat donné pour l'élaboration d'un plan de communication
16. Conditions de travail de M. Gérard Champagne
17. Demande à Hydro-Québec pour le déplacement de deux poteaux
18. Appel à la population pour la composition du comité de consultation en urbanisme
19. Création du comité des loisirs

20. Autorisation donnée au centre de services partagés du Québec (CSPQ)
21. Autorisation pour Le défi du Nordet
Période de questions
22. Levée de la séance ordinaire du conseil

2018.05.096

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.097

3. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2018.01.004 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
POSTES CANADA	4051	83.70 \$
LES AUTOBUS BRUNET INC.	4052	243.76 \$
CHÈQUE ANNULÉ	4053	- \$
FONDATION CSL	4054	250.00 \$
ASSOC. PROF. À L'OUTILLAGE MUN.	4055	250.00 \$
FED QUE. DES MUNICIPALITÉS	4056	91.98 \$
MARIE PAQUETTE	4057	85.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	4058	126.47 \$
QUÉBEC MUNICIPAL	4059	189.71 \$
RÉGIE INTERM. DES TROIS-LACS	4060	39 901.00 \$
LES SERVICES ROUTIERS DU NORD	4061	120.72 \$
WURTH CANADA	4062	147.66 \$
EFFIGIART INC.	4063	4 599.00 \$
SERVICE DE CONSULTATION DE VALLEYFIELD	4064	6 036.19 \$
ILLICO PHOTOCOPIES	4065	328.26 \$
ANDRÉ PILON INGÉNIEUR-CONSEIL	4066	15 182.45 \$
ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	4067	844.24 \$
ANDRÉ CHEVRIER	4068	100.00 \$
CHÈQUE ANNULÉ	4069	- \$
DIANE LEBLANC	4070	810.00 \$
SOPHIE PAQUIN	4071	540.00 \$
NATHALIE LAUZON	4072	405.00 \$
SERVICES DE CARTES DESJARDINS	4073	386.34 \$
LINE RICHER	4074	776.08 \$
G2 ARPENTEUR GÉOMÈTRES INC	4075	2 012.06 \$
SERVICE INF. DES LAURENTIDES	4076	484.91 \$
POLYVALENTE DES MONTS	4077	150.00 \$
WAJAX (POWER SYSTEMS)	4078	1 247.48 \$
VITRERIE MF	4079	91.98 \$
TOILETTES QUÉBEC	4080	183.96 \$
SNAP-ON	4081	1 500.25 \$
RÉGIE INCENDIE DES MONTS	4082	27 984.71 \$
INNOV PROMOTIONS	4083	113.83 \$
BSM TECHNOLOGIES LTD.	4084	80.48 \$

FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	4085	439.80 \$
SERVICES PSANSREGRET	4086	2 719.75 \$
ANIMALERIE TOUTOU	4087	976.14 \$
EUGÉNIE LEE /ATELIERS D'EUGÉNIE	4088	844.00 \$
BOULANGERIE L'ALVÉOLE	4089	80.00 \$
ATELIER BERNARD CHAUDRON INC.	4090	269.04 \$
CHÉQUE ANNULÉ	4091	- \$
BMR	4092	4 644.67 \$
BOURASSA S.	4093	148.15 \$
BUDGET PROPANE	4094	530.49 \$
9301-8414 QUÉBEC INC.	4095	91.98 \$
CAMION FREIGHTLINER MT-LAURIER	4096	9 182.83 \$
CONTANT INC	4097	33.61 \$
CREIGHTON ROCK DRILL LIMITED	4098	460.59 \$
DISTRIBUTION & SERVICES RG	4099	251.14 \$
MARCHÉ M.BOUCHARD	4100	73.53 \$
L'INFORMATION DU NORD	4101	547.28 \$
INSTITUT DES TERRITOIRES	4102	1 704.51 \$
JUTEAU RUEL INC.	4103	308.25 \$
YVON MARINIER INC.	4104	947.08 \$
MRC DES LAURENTIDES	4105	3 893.99 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	4106	464.05 \$
PÉTROLE PAGÉ	4107	2 476.64 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	4108	545.55 \$
LES SERVICES ROUTIERS DU NORD	4109	218.45 \$
GODARD BELISLE ST-JEAN & ASS.	4110	2 488.48 \$
Total chèques		139 687.22 \$

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BANQUE ROYALE DU CANADA

Salaires municipaux incluant remb. de dépense	29 902.53 \$
Services de téléphonie	377.66 \$
Remises salariales fédérales	4 417.93 \$
DAS provincial	10 982.90 \$
RREMQ	5 677.11 \$
Les Pétroles Therrien	160.88 \$
Hydro-Québec	603.44 \$
Annie Gareau	800.00 \$
Frais bancaires	298.48 \$
Protectron	100.35 \$
Visa Desjardins	322.34 \$
Crédit-Bail (10 roues 2015-2020)	4 095.50 \$
Crédit-Bail (Niveleuse 2014-2019)	3 297.05 \$
Crédit-Bail (Équipem. déneig. 2016-2019)	1 422.51 \$
Crédit-Bail (Silverado 2017-2021)	1 335.78 \$
Total	63 794.46 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.098

4. DEMANDE DE PIIA 2018-006

Demande de permis no. 2018-0033 faite par Monsieur Robert Champagne.

Monsieur Robert Champagne
156, chemin Madeleine
Lantier, J0T 1V0

4311-22-9505 -0-000-0000
Lot : 9, rang 10, canton Doncaster
Zone : 12F

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment complémentaire	
	Grand-total pour Bâtiment complémentaire	4 sur 4
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2018-006 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2018.05.09 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.099

5. DEMANDE DE PIIA 2018-007

Demande de permis no. 2018-0035 faite par Monsieur Perry Saxe.

Monsieur Perry Saxe
136, chemin des Merisiers
Lanthier, J0T 1V0
4517-70-2927 -0-000-0000
Lot : 31-19, rang 11, canton Doncaster
Zone : 2V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment complémentaire	
	Grand-total pour Bâtiment complémentaire	8 sur 8
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2018-007 soit et est acceptée selon la résolution 2018.05.10 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.100

6. DEMANDE DE PIIA 2018-008

Demande de permis no. 2018-0036 faite par Monsieur Robert fortin.

Monsieur Robert Fortin
276, chemin des Cassandres
Lanthier, J0T 1V0
4411-65-7731-0-000-0000
Lot : 13-P, rang 10, canton Doncaster
Zone : 11V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	S.O.
	Apport des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Matérialité et caractéristiques architecturales	8 sur 8
	Aménagement des terrains	S.O.
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	8 sur 8
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2018-008 soit et est acceptée selon la résolution 2018.05.11 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.101

7. DEMANDE DE PIIA 2018-009

Demande de permis no. 2018-0036 faite par Madame Carole Jurick et Monsieur Bruce Conquy.

Madame Carole Jurick
Monsieur Bruce Conquy
619, chemin du Lac-Ludger
Lantier, J0T 1V0
4609-47-5817-0-000-0000
Lots : 14-14, 14-6 et 14-7, rang 08, canton Doncaster
Zone : 10V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	S.O.
	Apport des constructions	4 sur 4
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Matérialité et caractéristiques architecturales	18 sur 18
	Aménagement des terrains	6 sur 12
	Aires de stationnement et allées de circulation	8 sur 8
	Éclairage	2 sur 4
	Grand-total pour Bâtiment principal	38 sur 46
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	82.6%

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac

Lotissement et rue	S.O.
Impact des constructions	6 sur 6
Volumétrie et forme du bâtiment	4 sur 4
Aménagement des terrains	S.O.
Aires de stationnement et allées de circulation	2 sur 2
Grand-total pour secteurs à proximité d'un lac	12 sur 12
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2018-009 soit et est acceptée selon la résolution 2018.05.12 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

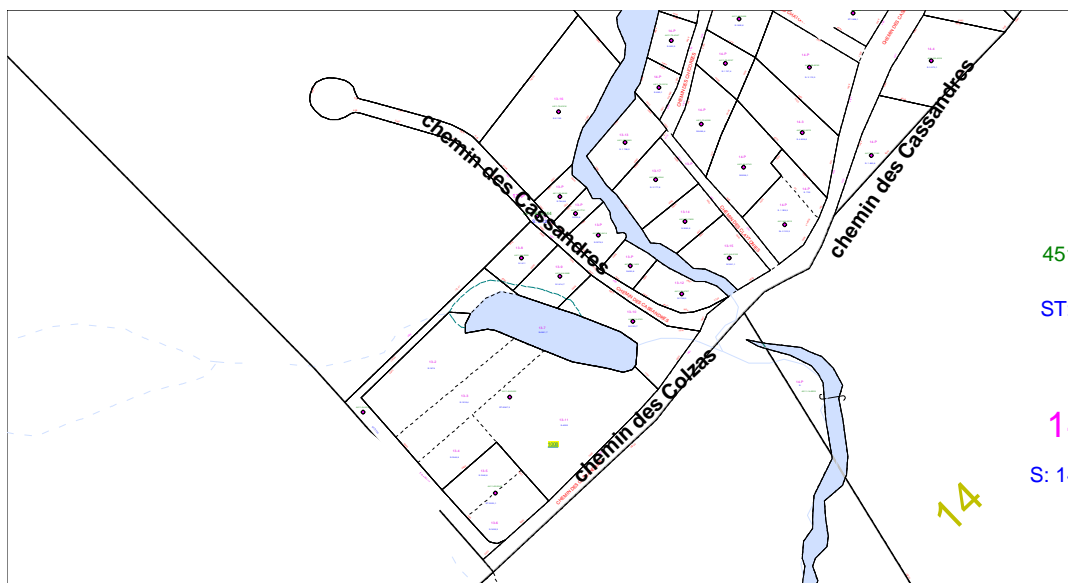
ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.102

8. DEMANDE D'OFFICIALISATION D'UN NOUVEAU ODONYME AUPRÈS DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC POUR LE CHEMIN DES COLZAS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'effectuer une demande d'officialisation d'un nouveau odonyme auprès de la commission de toponymie du Québec pour le chemin des Colzas.



ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.103

9. ADOPTION DU RÈGLEMENT 192-2018 CONCERNANT LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 192-2018 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles avec changements.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.104

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT 193-2018 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 193-2018 décrétant un emprunt pour un montant n'excédant pas 2 323 883 \$ pour des travaux de drainage, d'amélioration et/ou pavage sur les chemins suivants : des Deux-Lacs, des

Ostryers, de la Source, montée du Coteau, Lac-de-la-Montagne-Noire, croissant des Trois-Lacs, Lac-Cardin, montée de la Baie et du Lac-Dufresne.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.105 11. ADOPTION DU RÈGLEMENT 194-2018 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 194-2018 concernant le code de déontologie révisé des employés municipaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.106 12. ADOPTION DU RÈGLEMENT 195-2018 RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 195-2018 relatif aux modalités de publication des avis publics sur le site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.107 13. RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter le rapport du maire.
(Le document est disponible sur demande et sur le site Internet)

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.108 14. REJET DES SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABRI POUR LA RÉSERVE DE SABLE

Entrepreneur		Montant sans les taxes	Montant
Appel d'offres sur invitation Abri pour la réserve de sable			
Naxo construction 9220-9733 Qc Inc	Option A	369.000.00\$	424 257.75\$
	Option B	389 000.00\$	447 252.75\$
Gelco construction inc	Option A	247 854.78\$	284 971.03\$
	Option B	267 238.18\$	307 257.01\$

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions pour la construction d'un abri pour la réserve de sable a eu lieu le 27 avril 2018 à 14h00 en compagnie du maire, de 3 membres du conseil, de deux entrepreneurs et une représentante de la firme André Pilon, ing. conseil

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions pour la construction d'un abri pour la réserve de sable, la Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

ATTENDU QUE le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU de rejeter toutes les soumissions puisque l'évaluation du projet est de cent cinquante mille (150 000\$) et que les montants des soumissionnaires dépassent largement l'estimé budgétaire de plus de 65%.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.109

15. MANDAT DONNÉ POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE COMMUNICATION

Compagnie		Montant sans les taxes	Montant
Appel d'offres sur invitation Plan de communication 2018-2019			
Line Richer Communications		6 525.00\$	7 502.12\$
Erod		6 468.75\$	7 437.45\$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Erod au montant de six mille quatre cent soixante-huit et soixante-quinze (6 468.75\$) plus les taxes applicables puisqu'il est le plus bas soumissionnaire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.110

16. CONDITIONS DE TRAVAIL DE M. GÉRARD CHAMPAGNE

ATTENDU QUE suite à l'opération de Monsieur Gérard Champagne un ajustement salarial et une diminution de tâche a été fait pour respecter sa capacité de travail;

ATTENDU QUE Monsieur Gérard Champagne à fait un retour progressif au travail;

ATTENDU QUE suite à la recommandation de son médecin, Monsieur Champagne peut maintenant travailler sans-restrictions;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU de rétablir les conditions salariales de M. Gérard Champagne au même taux/horaire qu'avant son opération.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

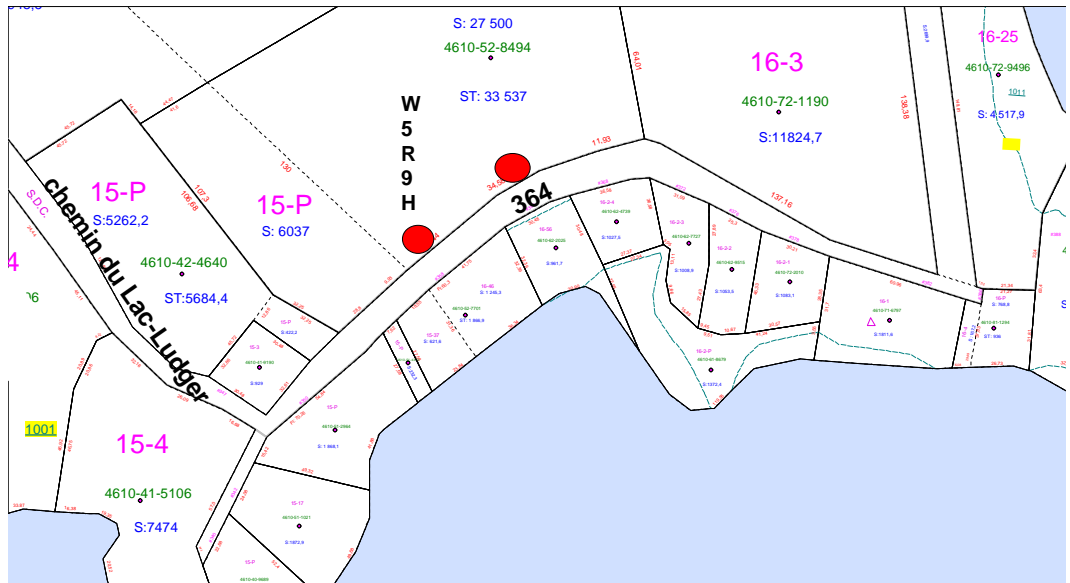
2018.05.111

17. DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC POUR LE DÉPLACEMENT DE DEUX POTEAUX

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU de demander à Hydro-Québec pour le déplacement de deux poteaux sur le chemin du Lac-Ludger.

Le poteau W5R9H;
Le poteau en face du 364 chemin du Lac-Ludger



ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.112

18. APPEL À LA POPULATION POUR LA COMPOSITION DU COMITÉ DE CONSULTATION EN URBANISME

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

ET RÉSOLU de faire appel à la population pour former le comité de consultation en urbanisme pour un mandat de deux ans et que la priorité est accordée aux membres déjà présents.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.113

19. CRÉATION DU COMITÉ DES LOISIRS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU de former le comité des loisirs avec les membres suivants :

Carole Bélanger Dussault
Denise L'Heureux
Hélène Gourgue
Marie-Sylvie Cloutier-Bertrand
Ginette Legros
Lise L'Écuyer
Karine Cloutier
Jessica Cloutier

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.114

20. AUTORISATION DONNÉE AU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC (CSPQ)

CONSIDÉRANT QUE le CSPQ cherche à sécuriser les emplacements de sites de radiocommunication pour le Réseau national intégré de radiocommunication du gouvernement du Québec (RENIR);

CONSIDÉRANT QUE ce réseau est l'outil de communication privilégié en support à la sécurité civile en cas de sinistres ou d'accidents majeurs;

CONSIDÉRANT QUE ce service est utilisé par différents intervenants de premier plan comme :

- la Société de l'assurance automobile du Québec;
- le ministère de la Sécurité publique;
- la Sûreté du Québec;
- le ministère des Transports du Québec;
- les services préhospitaliers d'urgence et les urgences du ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE présentement, il est nécessaire d'améliorer la qualité et l'efficacité du RENIR;

CONSIDÉRANT QUE présentement certains secteurs de la municipalité de Lantier ont une couverture partielle par le RENIR;

CONSIDÉRANT QUE l'amélioration du RENIR dans notre municipalité impliquerait d'installer des équipements au sous-sol de l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT QUE tous les travaux d'installations seront à la charge du gouvernement;

IL EST PROPOSÉ le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise le Maire, Monsieur Richard Forget et le Directeur général Monsieur Benoit Charbonneau à signer pour et au nom de la municipalité une entente avec la *Direction des services d'infrastructure de radiocommunication* du gouvernement du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2018.05.115

21. AUTORISATION POUR LE DÉFI DU NORDET

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'autoriser l'événement "Le défi du Nordet: Esteban Voiture Solaire" organisé par la Polytechnique de Montréal puisque les voies de contournement passent sur notre territoire pour le défi du samedi 9 juin et dimanche 10 juin 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2018.05.116

22. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h 40

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Benoit Charbonneau,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Richard Forget
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

